

POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Le CHU de Rennes est engagé depuis 1997 dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Pour mener à bien cet objectif, l'établissement a défini un programme pluriannuel Qualité et Sécurité des Soins intégré au projet d'établissement.



Améliorer la qualité et garantir la sécurité de la prise en charge des patients est une priorité du projet d'établissement du CHU de Rennes. Cette démarche implique un engagement collectif et l'émergence d'une culture qualité commune à l'ensemble des professionnels impliqués. Elle est complémentaire de la réflexion qui anime l'établissement concernant ses relations avec les usagers.

Ces engagements sont déclinés dans un programme qualité sécurité des soins qui se décline selon des axes prioritaires :

- Poursuivre la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- Améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge dans les blocs opératoires
- Poursuivre la maîtrise du risque infectieux
- Déployer et fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes du soin
- Evaluer et prendre en charge la douleur

Pour la mise en œuvre de ce programme, l'établissement, les responsables des pôles d'activité et les professionnels s'appuient sur des ressources dédiées (commissions spécialisées de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), coordination de la qualité et de la gestion des risques, direction qualité et des relations avec les usagers, experts en évaluations du pôle santé publique...) ainsi que sur les réseaux de correspondants et de référents dans chaque secteur d'activité.

Ces ressources développent la culture sécurité des professionnels par le biais de formations, d'analyse de situations ou d'événements indésirables au sein de RMM (Revue Morbi-Mortalité), CREX (Comité de Retour d'Expérience),...

Pour le suivi du programme, l'établissement met en œuvre des évaluations et suit l'évolution des indicateurs.

Ainsi, les équipes médicales et paramédicales sont engagées dans des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles par l'intermédiaire d'audits, de réunions de concertations pluridisciplinaires, d'analyse approfondie d'événements indésirables,... afin de mettre en place des actions correctives.

La Haute Autorité de Santé (HAS) s'assure du respect des engagements de l'établissement en matière de qualité et sécurité des soins qui lui-même élabore et transmet son compte qualité tous les 2 ans à la HAS. En complément de cet envoi, la HAS conduit une visite de certification dans l'établissement à périodicité définie.

Au-delà de cette démarche de certification d'établissement, le CHU de Rennes est engagé dans d'autres démarches de certifications, accréditations,...

FOCUS

- Bien identifier c'est bien soigner

VOIR AUSSI

- Centre d'appui pour la prévention des infections associés aux soins (CPIas Bretagne)

CONTACT

Adresse :

Direction qualité, gestion des risques et relations usagers
2 rue Henri Le Guilloux
35000 Rennes

Courriel :

DQRUsecretariat@chu-rennes.fr

Tél. :

[02 99 28 24 47](tel:0299282447)

Fax :

[02 99 28 96 15](tel:0299289615)